

Esneux, 29 septembre 2024

Madame la Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s

Mme Florine PARIZEL,  
Architecte communale

Objet : PU 2024-080 COMMUNE D'ESNEUX.  
Liaison entre Fontin et la Rue Grandfosse à 4130 Esneux et cadastré Division 1 Section C  
domaine public

Mesdames, Messieurs,  
Vert et Vie ASBL souhaite vous faire part de ses remarques et de sa conclusion concernant le dossier  
présenté à l'enquête publique.

Plusieurs citoyens nous ont alerté concernant ce dossier et après une visite sur place nous croyons  
que certains de leurs arguments sont de nature à être relayés par notre asbl vu leur pertinence.

Premièrement, le projet ne permet pas de répondre aux attentes de nombreux citoyens habitants  
Fontin pour les raisons suivantes :

- La liaison avec la rue Grandfosse se situe beaucoup trop haut et donc bien trop loin de la gare,  
du centre d'Esneux, des commerces et écoles pour être utilisée en priorité ;
- Au droit de la connexion avec la rue Grandfosse, il n'y a aucune possibilité de prendre un bus
- La connexion proposée allonge de 1km le parcours utilisé aujourd'hui par ceux qui relient  
Esneux à savoir par le sentier communal N°85 qui descend directement sur Esneux ;
- La rue Grandfosse possède un trottoir mais n'est pas du tout aménagée pour les cyclistes. Il y a  
même eu un accident le 4 juillet dernier dans cette rue où un cycliste sprimontois de 43 ans a  
perdu la vie. Une dépense complémentaire importante reste donc à envisager pour finaliser et  
sécuriser cette option ;
- Les vélos électriques utilisés par les citoyens qui se rendent au travail ou à Esneux n'ont aucune  
difficulté pour utiliser les routes actuelles.

Deuxièmement, le projet est critiquable sur les nombreux points suivants :

- Le projet prévoit de bétonner le chemin sur 2m50 de largeur et sur 700m de sa longueur alors  
qu'il est praticable sans aucun problème par les promeneurs et vététistes des environs ou lors  
de marche ADEPS. Quelques aménagements locaux permettraient simplement et à peu de frais  
d'améliorer le parcours;
- Bétonner une telle superficie est contraire aux recommandations de la région en ce qui  
concerne l'imperméabilisation des sols particulièrement dans les pentes donnant directement  
sur le fond de vallée ce qui est le cas;
- Bétonner ne répond pas à l'attente, ni des promeneurs ni aux vététistes ;
- Installer 29 poteaux d'éclairage « intelligents » sur le parcours en zone forestière n'est pas  
souhaitable pour la faune et le maintien de la biodiversité.
- La dépense à charge de la Commune et de la région permettrait d'être orientée pour réhabiliter  
en profondeur des chemins actuellement utilisés par les citoyens pour se rendre à Esneux. Il  
s'agit notamment du sentier N°85 ;

Vous avez probablement eu connaissance qu'une pétition est en cours contre le projet.

Lors d'une visite sur le terrain nous avons rencontré Monsieur Sterck Joachim habitant Hamay, c'est un jeune de 21 ans. Il utilise comme beaucoup de jeunes le sentier en rouge (annexe 1) qui permet d'aller au plus court (700m) pour rejoindre Esneux et l'ensemble de ses services. Le collège devrait écouter ces jeunes car ils sont, sans conteste, ceux qui pratiquent régulièrement cette connexion vers Hamay et Fontin.

En réalisant sur programme cartographique et en parcourant le parcours du projet et les autres options, on s'aperçoit qu'il y a plusieurs possibilités pour rejoindre Esneux.

Le projet entre les points de jonction est d'une longueur de **1,6km** alors que celui utilisé aujourd'hui est de seulement **700m**. Le choix des utilisateurs est évident puisque le parcours est réalisé à la descente en **10 minutes à pied** alors que le parcours du projet demande **25 minutes!**

A la montée, l'option intermédiaire peut être retenue par les personnes souhaitant s'épargner. La longueur du parcours reste néanmoins inférieure au projet de 400m avec une pente plus raisonnable que le parcours court.

Nous pensons aussi qu'il faut distinguer usagers lents et usagers pressés. Ces derniers, qu'ils se rendent au travail ou au cœur d'Esneux, ne préféreront-ils pas systématiquement la solution courte, voire intermédiaire ? Alors que les usagers lents, adeptes de la promenade, préféreront sans doute un chemin non bétonné préservant le charme d'une promenade en forêt. Accepteront-ils seulement d'emprunter une voie transformée en une autoroute pour vélos? Nous en doutons sincèrement. Au contraire, nous pensons que nos forêts communales méritent mieux qu'une urbanisation forcée, inutile et dévastatrice. La commune d'Esneux, qui se targue de pratiquer la concertation populaire, n'aurait-elle pas mieux fait de solliciter l'avis de ses concitoyens avant de se lancer dans ce dossier?

**En conclusion**, nous estimons que la commune doit abandonner ce dossier et écouter les jeunes utilisateurs. Il serait plus adéquat que la commune mobilise sa participation financière pour améliorer les deux parcours plus courts.

Le parcours rapide nécessite la réappropriation de quelques bandes de terrain occupées par la végétation mais également par certains riverains indécis ce qui réduit localement le chemin. De l'éclairage public existe, il pourrait être entretenu. La reconstitution de marches à quelques endroits s'impose.

L'allongement pour le parcours intermédiaire ne nécessite qu'un racleage pour effectuer un nettoyage et une remise au profil. L'installation d'une nouvelle protection contre les chutes le long des terrassements pour les nouvelles constructions est nécessaire.

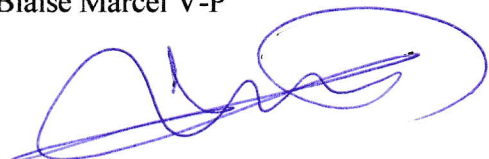
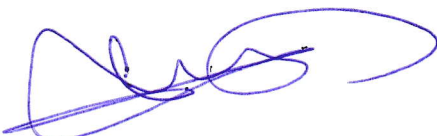
Le parcours du projet ne nécessite aucun aménagement pour sa fonction de promenade.

Vert et Vie ASBL

Cédric Caberg Président

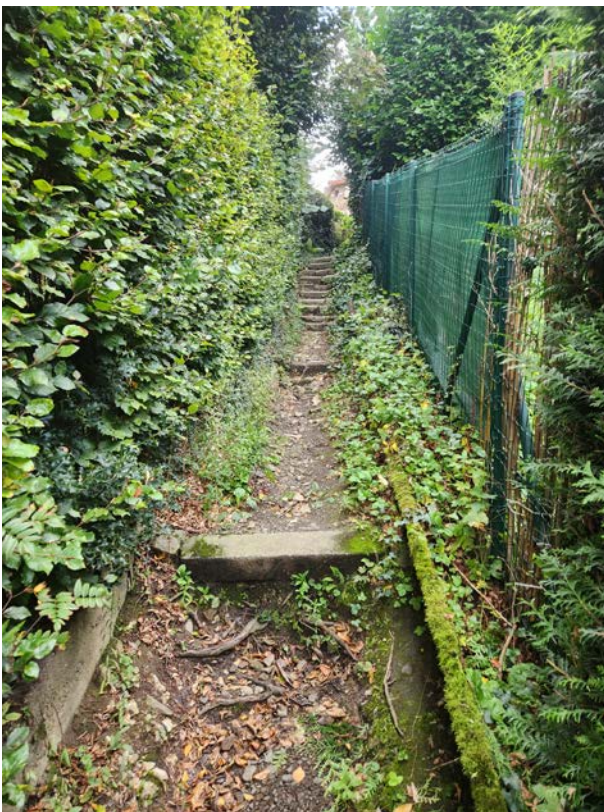
Blaise Marcel V-P

Pr





Photos :  
Option rapide



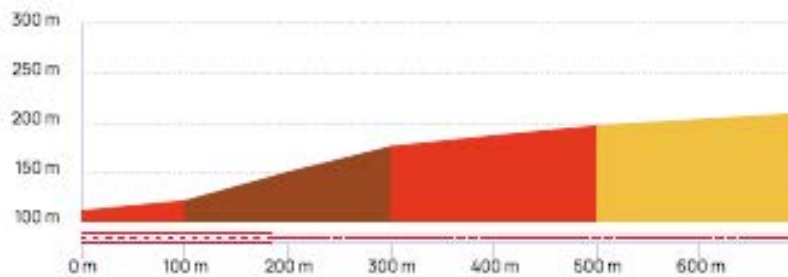


Option intermédiaire



Jonction rapide

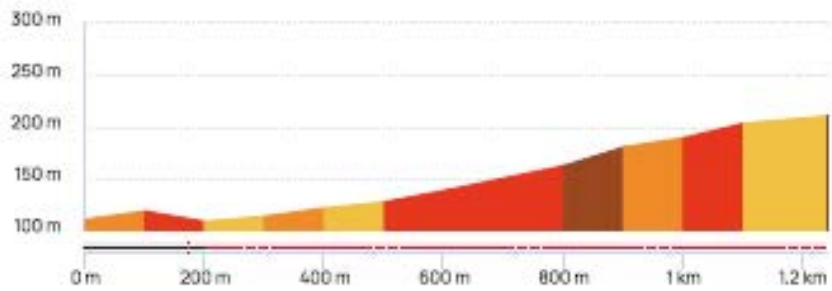
Hamay - Esneux #19980373





Jonction Intermédiaire

Hamay Esneux intermédiaire #19980426



Projet

Hamay Esneux promenade #19980403

